



Crédit Municipal de Paris

Pour tous depuis 1637

Communiqué de presse
Le 06 juin 2014

Le Crédit Municipal de Paris lance un Microcrédit Habitat en partenariat avec La Banque Postale et la Caisse d'Épargne Ile-de-France

Aujourd'hui en France, 200 000 à 300 000 propriétaires modestes vivent encore dans des logements indignes et au moins 3,8 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique.

Le Crédit Municipal de Paris s'associe avec La Banque postale et la Caisse d'Épargne via l'association Parcours confiance Ile-de-France pour lancer, en Ile-de-France, le Microcrédit Habitat. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Microcrédit Habitat s'adresse aux propriétaires franciliens occupants, aux revenus modestes ou très modestes¹, qui souhaitent réaliser des travaux d'aménagement ou de rénovation de leur logement. Il doit permettre à ces propriétaires de financer la part des travaux restant à leur charge, après prise en compte des subventions publiques.

LE MICROCRÉDIT HABITAT REPOND A UN REEL BESOIN DES PROPRIÉTAIRES MODESTES D'ÎLE-DE-FRANCE

A partir du 1^{er} juin 2014, les bénéficiaires du Microcrédit Habitat auront la possibilité d'emprunter jusqu'à 10 000 € sur une période de 72 mois maximum, à un taux d'intérêt de 4%. Ce prêt pourra servir à financer des travaux de résorption de l'habitat insalubre, de rénovation énergétique, d'aménagement du logement pour les personnes âgées ou handicapées, ainsi que des travaux de copropriété.

Le microcrédit habitat sera proposé par des organismes publics et privés chargés du montage technique et financier des travaux, tels que les PACT, Habitat et Développement, Urbanis, etc. Ils accompagneront les micro-emprunteurs pendant la durée des travaux, et seront relayés par le Crédit Municipal de Paris jusqu'à la fin du remboursement.

Contacts presse

Emilie Pourquery

01 44 61 63 28

epourquery@creditmunicipal.fr

¹ Selon les critères de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH)